

Joliette, le 28 mars 2022

RE : Couverture des palais de justice

A qui de droit,

Nous sommes Guy Latour (Lanauweb/Info Lanaudière) et François Morin (CFNJ). Nous couvrons sur une base quotidienne les actualités judiciaires dans plusieurs palais de justice.

Cette couverture s'ajoute aux autres dossiers de l'actualité générale.

Force est de constater que le principe voulant que la justice soit publique est de moins en moins vrai et que les obligations liées à la pandémie et surtout les décisions prises par certains administrateurs ont rendu notre tâche encore plus difficile.

WEB DIFFUSION

La mise en place de la webdiffusion était prometteuse mais il y a plusieurs pépins qui persistent.

1-Souvent difficile d'obtenir un accès et il arrive que lorsque nous obtenons le branchement, le(s) dossier(s) prioritaire(s) soient passés ou simplement remis ou transféré(s) dans une autre salle. (A noter qu'à Joliette, les greffières ont reçu ordre de ne pas répondre à notre questionnement des lorsqu'il y a remise ou changement de salle à notre insu). Pour ce qui est de la Cour supérieure, Chambre criminelle à Montréal, il faut absolument faire une demande d'accès à une salle d'audience, à chaque fois qu'un dossier nous intéresse, via le site <http://roles.tribunaux.qc.ca/>, ce qui une perte de temps importante dans nos tâches quotidiennes.

2-Dans la même veine, il arrive qu'on nous refuse carrément l'accès aux salles d'audiences, sans raison.

3- Il arrive encore que l'audio ou la vidéo fasse défaut.

Dénonciations

Lors d'un événement policier duquel découle(nt) une ou des comparutions, (ou simplement la consultation des rôles pouvant éveiller un intérêt pour un ou des dossiers) nous n'avions qu'à nous adresser au greffe pour demander copie des dénonciations dès leur assermentation. Nous savons très bien quand il est possible de nommer un accusé.

Cela nous est très souvent refusé et parfois ça ne va qu'au lendemain avant que nous ayons les dénonciations. **Le suivi au quotidien est difficile et nous avons l'impression de ne pas répondre aux attentes du lectorat et de l'auditoire.** D'ailleurs, encore à Joliette, nous devons éviter de nous adresser comme avant au personnel du greffe, ordre du directeur. Heureusement, il se trouve encore des gens compréhensifs.

Pire, des demandes de copies de dénonciations sont quotidiennement adressées (le palais de justice de Montréal est probablement le pire endroit) et certains dossiers ont le temps d'être réglés avant la réception des dénonciations. Même que le greffe a souvent omis de donner suite aux demandes, surtout à Montréal (au moins 150 demandes de dénonciations diverses n'ont toujours pas été traitées, certaines datant de août 2020...) **Impossible donc de faire un suivi et de le rendre public alors que le lectorat et l'auditoire avaient été informés d'un processus judiciaire.**

Uniformisation

Nous comprenons que le volume de dossiers diffère d'un palais de justice à l'autre et que la charge de travail du personnel varie.

Nous nous demandons cependant pourquoi il n'y a pas d'uniformité dans l'application de la web diffusion et dans la réponse aux demandes des médias.

Si à Trois-Rivières, Sherbrooke et même Québec, il est relativement aisé d'avoir accès aux salles d'audiences et des réponses du personnel du greffe, nous ne pouvons pas tracer le même constat pour Joliette, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Laval et Montréal.

Nous estimons être la courroie de transmission entre l'appareil judiciaire et la population, cette population qui est de plus en plus cynique envers les institutions.

Si des décisions administratives et des pratiques donnent l'impression que la justice est de plus en plus hermétique, la confiance du public, si chère aux magistrats et aux plaideurs qui l'invoquent souvent, demeurera précaire.

Conclusion

Nous avons discuté avec des collègues de d'autres régions qui éprouvent sensiblement les mêmes problèmes. Dans les grands centres et dans les grands médias, les effectifs sont plus nombreux et cers derniers peuvent affecter en présentiel un(e) journaliste dans un palais de justice, souvent pour un seul dossier. Nous, ce n'est pas le cas. Nous avons d'autres dossiers d'actualité générale.

Nous ne souhaitons qu'une meilleure collaboration et nous sommes disposés à participer à une rencontre en présentiel ou en virtuel, avec des représentants du cabinet du Ministre de la Justice et/ou avec le Ministre lui-même.

Bien à vous....

Guy Latour

Guy Latour

François Morin

François Morin